

# Compte-rendu conseil municipal du 22 novembre 2013

Présents : Christiane COLAS, Martial LOISY, Jacques SASSOT, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, , Gilles TABOULOT, Pierre CHAPUY, Didier FAUSSURIER, Marie-Claude MIGNOT, Florian VIALAR, Jean-Luc FROMONT, Martine MATHY.

Absentes: Lydie LOUIS, Laure PERREAL

Secrétaire: Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 18 octobre 2013 et passe à l'ordre du jour.

## 1) Mise en place des nouveaux rythmes scolaires :

Martine Mathy présente les nouveaux rythmes scolaires qui ont reçu un avis favorable au conseil d'école du 7 novembre.

A Confrançon :

- La durée de pause méridienne passe de 1h55 à 2h05
- La journée se termine à 16h05 au lieu de 16h25 actuellement
- Les horaires du mercredi matin sont de 8h30 à 12h, avec un système de garde jusqu'à 12h30
- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) et TAP (temps d'activités périscolaires) auront lieu les mardis et vendredis de 13h35 à 14h20

A Curtafond :

- La durée de pause méridienne est de 1h35
- La journée se termine à 15h50 au lieu de 16h15 actuellement
- Les horaires du mercredi matin sont de 8h45 à 12h15
- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) et TAP (temps d'activités périscolaires) auront lieu les lundis et jeudis de 13h20 à 14h05

Le conseil municipal valide ces nouveaux rythmes qui seront transmis à la Préfecture.

Les APC et TAP sont facultatifs et les parents peuvent par conséquent les refuser.

Les activités CEL vont disparaître et ont vocation à rentrer dans les TAP.

La commission des rythmes scolaires réfléchit aux activités qui pourront être proposées pendant les TAP, plusieurs pistes sont évoquées : chant, piscine, tennis de table, yoga, musique, environnement, fleurissement, activités en lien avec la bibliothèque, théâtre, aide au devoir, basket, tennis, handball, informatique...

## 2) Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur des communes :

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur l'attribution de l'indemnité de conseil de 389.07€ à Mme Morel Paclet, receveur des communes. La délibération n° 20131122-01 est adoptée (2 voix contre : Messieurs Gilles Taboulot et Jacques Sassot, 1 abstention : Madame Marie-Claude FELIX et 9 voix pour).

## 3) Parc d'activité : PLU et bilan de l'étude d'assainissement :

La révision du PLU a été approuvée en SCOT. L'enquête publique est en cours. En parallèle, l'étude sur l'assainissement du parc d'activité est terminée. L'entreprise Sinbio est venue à Confrançon en présenter le bilan: elle préconise un assainissement de la zone d'activité avec un bassin planté de roseaux. Le coût d'aménagement de la zone (y compris l'assainissement) est estimé pour la communauté de communes à 680000€. Les appels d'offre pour la maîtrise d'œuvre seront vraisemblablement passés au premier semestre 2014 pour un début des travaux au second semestre.

## 4) Aménagement du Logis Neuf : Projet d'acquisitions foncières :

Les propriétaires de la parcelle AA110 de 9811 m<sup>2</sup> sur laquelle sont prévus une partie du tourne à gauche ainsi que les parkings relais et poids lourds ne semblent pas prêtes à vendre. Le service France Domaines a estimé la valeur du terrain à 14400€. Le conseil propose de faire une nouvelle offre écrite aux propriétaires avant d'engager une procédure de déclaration d'utilité publique.

## 5) **Bâtiments communaux:**

### ○ Boulangerie :

Mr et Mme Tirand vont fermer leur commerce le 1<sup>er</sup> décembre prochain. Pierre Chapuy, Sylvaine Martin et Mme Morel Paquet, receveur des communes, les ont rencontrés à propos de cette fin d'activité et des sommes dues à la commune (4950€). Le conseil donne son accord pour la vente du matériel et souhaite que le bail reste actif jusqu'à ce que le local soit libéré de tout matériel et les clés rendues, pour des questions de responsabilité et d'assurance.

### ○ Bar

La vente aux enchères du matériel devrait intervenir prochainement.

### ○ Appartement au dessus du local commercial

Une première réunion de chantier a eu lieu et les travaux devraient commencer en décembre.

### ○ Salle des fêtes :

Martial Loisy indique que les premières fenêtres sont posées. La seconde tranche est prévue pour janvier. Deux cabinets ont été contactés pour l'étude complémentaire sur la structure et la charpente.

### ○ Restaurant scolaire :

Deux demandes ont été formulées par l'association de cantine :

- sur la possibilité de faire un vestiaire côté cour sous l'escalier pour agrandir la salle de restaurant ;
- sur la possibilité d'avoir un petit bureau pour mettre un ordinateur.

Le conseil va étudier la faisabilité de ces deux demandes.

## 6) **Bulletin municipal**

Marie Claude Mignot rend compte de la réunion qui a eu lieu avec Gary Leroux à propos de la mise en page et de l'organisation pour la réalisation du bulletin. Elle présente les thèmes qui seront développés dans le numéro de décembre.

## 7) **Vœux du maire**

Ils auront lieu le samedi 4 janvier à 15h. Tous les habitants de la commune sont invités.

## 8) **Questions et communications diverses**

- Alexandrine RAMSAMY-MOUTI, employée communale à mi-temps en remplacement de Christian Broyer, en arrêt maladie depuis mi-juillet, a annoncé qu'elle ne serait pas disponible pour travailler à la commune du 10 au 20 décembre. Le conseil décide de proposer à Alexandrine un contrat jusqu'au 6 décembre.

Pour 2014, les conseillers souhaitent se donner du temps pour étudier les solutions à trouver pour faire face aux besoins de main d'œuvre dans cette situation d'incertitude liée à l'arrêt maladie.

- Mme le Maire informe le conseil de la candidature de deux personnes au CPI de Confrançon, il s'agit de Jacky Flamin et Théo Pezant.
- Pierre Chapuy évoque une parcelle de 700 à 800 m<sup>2</sup> du Domaine des Chênes qui est propriété de la commune. Il propose de la faire borner, en vue d'une éventuelle vente. Le conseil accepte cette proposition.
- Martial Loisy donne le compte rendu de la commission environnement de la communauté de communes. Les travaux d'agrandissement de la déchetterie d'Etrez débuteront en décembre, elle sera sans doute fermée pendant 5 semaines en avril-mai. La tournée de ramassage des ordures ménagères du vendredi sera supprimée, car le camion n'est pas plein grâce aux efforts de tri, et afin de réduire les coûts. Les investissements 2013 pour les ordures ménagères et le tri se montent à 1.193 millions d'euros. Les coûts de fonctionnement sont en constante augmentation (avec des exigences de tri et de traitement croissantes). La somme restant à la charge de la collectivité pourrait passer de 974 000 € en 2013 à 1 141 000 € en 2014. A propos de l'assainissement non collectif, une démarche d'aide aux installations datant d'avant 1996 va être engagée par la communauté de communes, et une réunion publique sera programmée à Confrançon en direction des personnes concernées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.